



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 10 décembre 2013

Avis du Comité Scientifique
du Haut Conseil des biotechnologies
sur une demande d'autorisation de mise sur le
marché du cotonnier génétiquement modifié
281-24- 236 x 3006-210-23 x MON 88913
à des fins d'importation, de transformation, et
d'alimentation humaine et animale

Le Haut Conseil des biotechnologies (HCB) a été saisi le 23 septembre 2013 par les Autorités compétentes françaises (le Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt) d'une demande d'avis relative à une évaluation du dossier EFSA-GMO-NL-2009-68, **portant sur une demande d'autorisation de mise sur le marché du cotonnier génétiquement modifié 281-24- 236 x 3006-210-23 x MON 88913 à des fins d'importation, transformation, et alimentation humaine et animale.**

Dans le cadre du règlement (CE) n° 1829/2003, l'évaluation des dossiers de demande de mise sur le marché de plantes génétiquement modifiées est centralisée par l'EFSA, qui doit transmettre son opinion à la Commission européenne dans un délai de six mois à compter de la date de validation du dossier. **L'enjeu de cet avis du HCB est donc de contribuer à l'évaluation du dossier par l'EFSA.**

Le cotonnier génétiquement modifié est un cotonnier rendu tolérant à deux types d'herbicides — les herbicides à base de glufosinate, et les herbicides à base de glyphosate —, et résistant à certains lépidoptères ravageurs du cotonnier, notamment *Heliothis virescens* (*tobacco budworm*) et *Pectinophora gossypiella* (Sanders) (*Pink bollworm*).

► *L'avis du Comité scientifique du HCB dans son intégralité est téléchargeable sur www.hautconseildesbiotechnologies.fr*

► *Vous trouverez le dossier de presse du HCB en pièce jointe de ce communiqué.*

CONTACT PRESSE

GÉRALDINE DALBAN-MOREYNAS

Agence Milbox

+ 33 1 42 51 35 12 / geraldine.dalban-moreynas@milbox.fr

► Le Haut Conseil des Biotechnologies :

Le Haut Conseil des Biotechnologies, instance d'évaluation, d'expertise et de concertation a été créé par la loi du 25 juin 2008.

Lancée le 22 avril 2009, **cette structure indépendante**, qui réunit 66 membres, **est composée d'un Comité Scientifique** présidé par Jean-Christophe PAGÈS, et d'un **Comité Economique, Ethique et Social** présidé par Christine NOIVILLE. Le HCB rassemble, entre autres, des personnalités issues des organismes publics de recherche, en raison de leurs compétences scientifiques et techniques, des élus locaux, des parlementaires, des représentants d'associations et d'organisations professionnelles.

Le HCB est présidé par Jean-François Dhainaut.